L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 26 JUILLET 1885. 58me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 26 JUILLET 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La salubrité de la Nouvelle-Orléans.

Nous voici à la fin de juillet; nous allons pénétrer dans le mois d'août. A des chaleurs intenses vont en succéder d'autres qui ne le seront pas moins, qui, peut-être, le seront davantage. Nous vivons, nous nous mouvons dans des conditions atmosphériques et météorologiques qui ne sont pas toujours rassurantes, et il n'est pas un seul d'entre nous qui, chaque année, ne voie s'avancer la saison d'été sans éprouver une certaine anxiété, dont il se défend malaisément. Il est si facile aux miasmes infectieux de se développer au milieu de cet air embrasé, à quelque germe contagieux de s'introduire furtivement au milieu de notre population et d'y exercer ses ravages! C'est là une préoccupation d'autant plus naturelle, cette année spécialement que—nous le savons par les rapports qui nous arrivent, tous les jours—certaines épidémies ont cruellement sévi dans une partie des Antilles, dans plus d'un port de l'Amérique du Sud.

La première idée qui hante nos esprits, c'est de prendre quelque précaution sanitaire—la plus vulgaire prudence nous le conseille; c'est de nous enquérir des mesures de salubrité auxquelles ont dû recourir nos édiles—le bon sens, autant que le sentiment du devoir, le leur ordonne.

Eh bien, si nous jetons les regards autour de nous, nous n'apercevons dans nos rues absolument rien de ce que nous sommes en droit d'y trouver.

La propreté—ce soin extérieur que le plus grossier des hommes prend de soi-même, autant par sentiment de dignité que par instinct de conservation—la propreté est absente.

Comment vont les choses dans le premier, dans le quatrième districts, nous ne voulons pas nous en occuper aujourd'hui; nous savons, d'ailleurs, que ces districts ne sont guère mieux partagés que le nôtre. Il faut rendre à plusieurs de nos administrateurs cette justice, qu'ils apportent une véritable impartialité dans leur négligence; sous ce rapport, les différents quartiers de la ville n'ont pas grande raison de se jalouser: ils jouissent de la plus parfaite égalité dans la saleté.

Parcourez les rues du deuxième district. A part quelques îlots des rues Royale et de Chartres, qui, par un rare privilège, reçoivent assez souvent la visite du balayeur et du balai de l'admission, elles sont toutes condamnées, comme des criminels, aux bonnes et aux ordures publiques *et particulières* à perpétuité, avec cette différence, toutefois, que les plus grands coupables obtiennent, les trois quarts du temps, des amortissements, une remise d'une partie de leur châtiment, tandis que nos pauvres rues attendent vainement d'elles une semblable indulgence. Elles en sont réduites à demander *aux eaux du ciel* un adoucissement à leurs souffrances.

Malheureusement, le temps *le plus fréquent* humecté les saletés dans le sol, qui elles résistent même à l'action des pluies torrentielles.

Nous n'en sommes plus à demander à la ville d'ouvrir ses bornes-fontaines pour laver nos rues et entraîner les immondices qui obstruent nos ruisseaux: il y a longtemps que nous avons renoncé à cet espoir. Quand, par le plus étrange des hasards, par le plus inexplicable des laisser-aller, dans un accès de générosité dont *on ne se repent que trop vite*, on en fait jouer *trois* ou quatre dans un quartier privilégié, le fait produit dans les environs, une profonde sensation; les citoyens émerveillés n'en croient pas leurs yeux; les ménagères lèvent les mains au ciel et bénissent la providence administrative de ce bienfait, encore plus inattendu qu'inappréciable.

Que si une société honnête, dévouée, se chargeant de faire, à ses frais, la besogne négligée par les autorités, bien qu'elles soient payées pour l'accomplir, *jette*, à flots, dans nos rues, les eaux du fleuve, ces eaux recueillies, à chaque instant, des obstacles, des batardeaux formés par les ordures qui, de temps immémorial, encombrent les ruisseaux, et nous nous estimons fort heureux, quand elles ne se répandent pas sur la *largeur* de la chaussée en mares stagnantes, d'où s'échappent des émanations infectes et des milliers d'insectes nuisibles. Nous portons, tous les jours, avec une opiniâtreté qui tient du délire, des défis insolents à la nature et—chose étonnante—prise pour nous d'une indulgence dont nous nous montrons parfaitement indignes, elle s'obstine à ne pas nous punir de notre impardonnable incurie.

Il faut que nous soyons sous un climat bien privilégié, pour que la maladie et la mort ne s'abattent pas sur nous tous, comme sur la plus facile des proies.

On dit que la fortune favorise les audacieux. Bien que l'application de cet adage aux questions d'hygiène publique soit un véritable acte de folie, nous sommes bien obligés de convenir que nous jouissons d'un bonheur insolent. Jamais nous n'avons été aussi négligents, jamais notre métropole n'a été plus exemple de maladies. Le fleuve, cette année, a même épargné à la Louisiane l'une de ses inondations accoutumées dont les eaux, en se desséchant, développent dans l'air des germes d'affections palludéennes. Avec des chaleurs qui le disputent en intensité et en durée à celles des contrées tropicales, nous vivons dans une atmosphère plus saine que sous les climats les plus tempérés. Quand la Nouvelle-Orléans se pique d'être salubre, elle ne fait pas les choses à demi, elle bat les centres les plus renommés; elle atteint, elle aburit les quelques étrangers qui, se sont attardés parmi nous. Par un renversement de l'ordre naturel des choses, notre condition sanitaire est meilleure maintenant qu'elle ne l'était, pendant la saison d'hiver. Au moins échappons-nous, à l'heure qu'il est, aux conséquences des brusques changements de température dont beaucoup d'entre-nous sont victimes, à partir du mois de décembre jusqu'à celui de mai.

Le fait est qu'il suffit de comparer nos chaleurs, si intenses qu'elles soient, mais uniformes, à celles qui s'abattent brusquement sur d'autres contrées plus favorisées que nous, au dire de certaines gens, mais, en réalité, plus cruellement éprouvées, pour comprendre cette supériorité. On s'explique aisément ainsi que la mortalité soit moins grande ici que dans bien des centres populeux du Nord.

Nous aurions tort de nous en trop enorgueillir, de nous en attribuer le mérite; ces faveurs, nous les devons à la nature, et, après la nature, à l'admirable système de quarantaine dont nous venons d'être dotés. L'honneur n'en revient pas seulement au Bureau de santé; d'autres, avant lui, ont apporté leur pierre à l'édifice, et la situation dont nous jouissons est le résultat de longs travaux, de nombreux essais dirigés avec autant de zèle que de talent. Grâces en soient rendus mille fois à cette succession de savants, qui ont enfin réussi à nous délivrer, nous, d'un monstre qui venait frapper obstinément à nos portes et parvenait souvent à les forcer—les étrangers, d'un spectre qui effrayait leurs imaginations et les tenait éloignés de notre ville.

Ah! si, forts de la nouvelle immunité que l'on vient de nous octroyer, des avantages que nous tenons de notre climat, nous savions assainir à fond la Nouvelle-Orléans, et répandre dans nos rues la fraîcheur, la propreté, la netteté, qui sont le premier devoir d'un gouvernement envers ses administrés, la première garantie de santé pour une ville, la première politesse de ses habitants envers les étrangers, comme la confiance reviendrait vite dans les âmes, comme notre cité et nos campagnes se peupleraient, comme nos affaires reprendraient, comme le mouvement succéderait rapidement à l'immobilité, et la prospérité à la gêne!

Fête Nationale Française.

AU PUBLIC.

Fidèle aux bonnes coutumes laissées par ses prédécesseurs, le Comité des Trente pour la Fête Nationale Française du 14 juillet 1885, ne croirait pas sa tâche terminée s'il ne remerciait pas de tout cœur la sympathique population louisianaise dont la généreuse libéralité a assuré le succès de sa dernière Fête au West End.

A la Presse Orléanaise, toujours prête à acclamer une grande idée ou une cause juste. Nous disons merci, pour les sonnets et les encouragements qu'elle n'a cessé de nous donner. A monsieur Maurice Truy, consul de la République Française, pour son bienveillant concours, à l'honorable Valsin Guillotte, maire de la Nouvelle-Orléans, qui nous a accordé liberté entière pour notre manifestation, aux officiers fédéraux, aux fonctionnaires d'Etat et officiers municipaux, aux nombreux invités officiels qui ont bien voulu assister à notre fête.

A l'Orphéon Français, à M. Richard qui out apporté leur patriotique concours; au Club de la Démocratie Française prêtant si cordialement son local pour les travaux du Comité; à messieurs Walker et Leverich, le président et secrétaire de la compagnie du chemin de fer de West End, pour leur complaisance parfaite à notre égard; à tous, enfin, nous offrons nos chaleureux remerciements.

Nous Français et fils de Français humbles représentants d'une noble idée ne pouvons que nous féliciter du succès de cette grande manifestation qui tous salusiput le drapeau de la France, ce drapeau aux trois couleurs sur lequel le malheur, autant que la gloire ont laissé leur empreinte—la point de parti, la, concorde et amitié. Notre but, que Dieu protège, a été de rappeler ici avec l'anniversaire de la chute de la Bastille, l'anniversaire du titre plus noble, que beaucoup d'autres à qui sait le porter celui de *citoyen* ce titre qu'aucun stigmate ne peut affecter, enoblit notre jeune République et comprend à lui seul sa devise: Liberté, Egalité, Fraternité.

Notre devise, chers concitoyens, sera moins hardie et pour 1886, au prochain 14 de juillet, laissez-nous vous demander de ne pas oublier notre maxime, plus vieille que tous les empires, plus vieille que toutes les révolutions, la devise du cœur qui vous crie encore à l'antivoisaire de la révolution—la Grande Fraternité Charité.

LE COMITÉ DES TRENTE.

Le Prepagateur Catholique d'hier:

Le temps pour gagner la grande indulgence de la Portiuncule s'ouvrira dans notre Eglise Cathédrale, samedi prochain, 1er août après midi, et se prolongera jusqu'au lendemain 2 août, au coucher du soleil.

Les fidèles pourront donc commencer leurs visites le 1er août, à 2 heures P. M., et les continuer jusqu'à la nuit. Le lendemain 2 août, ils pourront les reprendre à 5 *heure du matin*, et les continuer jusqu'au coucher du soleil.

Le Saint-Sacrement sera exposé pendant les deux jours, samedi et dimanche, et à 6 heures aura lieu la bénédiction.

Puissent les enfants dévoués de Saint-François, si souvreux dans cette ville, et tous les catholiques en général, saisir cette occasion pour enrichir des trésors spirituels de l'Eglise, renouveler leur dévotion envers le grand Patriarche d'Assise, et surtout prier dans leurs visites pour l'Immortel Pontife Léon XIII, qui porte si vaillamment, au milieu des luttes contemporaines, l'étendard du Christ et de son épouse immaculée.

☞ Voir l'annonce de la pension Gouhier-pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le Foyer Créole, Couvent P. O. paroisse St-Jacques, Louisiane du 15 juillet:

La monotone musique que faisaient les nombreuses pompes établies le long du fleuve et servant à l'irrigation des rizières a cessé presque partout.

Le riz mûrit rapidement et l'on nous dit que dès la semaine prochaine la faucille sera à l'œuvre sur certaines habitations.

La canne, dont la pousse a été considérablement retardée par une trop longue sécheresse, a salué, sous des pluies suffisantes, et en a tiré tous les avantages.

—Tandisque dans le nord les rayons brûlants du soleil occasionnent de nombreux cas d'insolation cette année, et que cette partie de l'Union possède un été extraordinairement chaud, nous aurions certainement tort de nous plaindre, car vraiment la température ici a été bien modérée et, à part quelques jours, jamais le thermomètre n'a indiqué au-delà de 80 à 88 degrés de chaleur à l'ombre.

C'est rare pour la latitude que nous habitons et si nous devons être servis de la sorte pendant le reste de l'été, nous n'aurons pas trop à nous plaindre de notre sort.

—Les cas de fièvres sont assez nombreux depuis quelques jours, et fourniss ent une rude besogne aux médecins.

Jusqu'à présent peu de cas ont eu des suites fâcheuses.

—Décédées:

Lundi, 20 juillet 1885, à l'âge de 6 ans Maria, enfant de M. Léon LaCroix et de Emma Sabra;

Mercredi, 22 juillet 1885, à l'âge de 9 ans, Marie, enfant de M. Edmé Gaudet;

A l'âge de 13 ans, Louise Colomb, enfant d'Alfred Colomb et de Louise Alpuente.

M. Nisard, qu'on avait dit très malade, écrit Firmin Javel, dans l'*Evénement* du 7 juillet,—est à peu près entièrement remis d'une attaque de rhumatisme goutteux qui n'a pas eu la gravité qu'on laissait entrevoir.

Un de nos confrères du *Gaulois* l'a visité dans sa maison de campagne qui touche à la forêt de Soignes, soufflant elle-même au champ de bataille de Waterloo. Et M. Nisard, amené naturellement à parler de Napoléon Ier, a conté à notre confrère l'anecdote suivante:

Un jour, pendant qu'il était à l'apogée de sa gloire, Napoléon avait convoqué le Conseil d'Etat pour le consulter sur un point de droit.

Il avait parlé avec cette éloquence nette, vive qui avait des éclairs d'acier dans ses mouvements. Et le conseil avait applaudi. Un seul homme était resté impassible, c'était Bérenger.

L'empereur, impatienté de son silence, se tourna subitement vers lui:

—Monsieur Bérenger, dit-il, vous avez quelque chose à nous dire!

—Moi, sire, absolument rien, et mon intervention serait inconvenante après les acclamations dont le conseil vient de couvrir la fin du discours de Votre Majesté.

—Si, si, repartit l'empereur, parlez!

M. Bérenger consentit, respectueusement, mais avec énergie, la mesure proposée par le souverain.

Réplique impatiente de ce dernier et, quand on passa au vote, M. Bérenger fut seul de son avis.

Deux jours après nouvelle convocation du Conseil d'Etat.

—Messieurs, dit l'empereur en ouvrant la séance, la nuit porte conseil; j'ai combattu avant-hier avec la plus entière conviction la thèse de M. Bérenger, vous vous êtes ralliés à mon avis; eh bien, nous avions tous tort, et votre collègue avait raison; nous allons rédiger un décret dans ce sens.

Quel malheur que Napoléon n'ait pas toujours eu de tels hommes autour de lui.

Nous lisons dans la *Semaine Catholique* de Toulouse, France:

Le *Journal Officiel* annonçait, dernièrement, que M. Grévy avait reçu en audience M. l'abbé Mérino, envoyé extraordinaire du gouvernement de la république de Saint-Domingue. On dit à ce propos que notre Président n'a pas montré peu de surprise de voir sous une soutane un de ses confrères en gouvernement. Il a interrogé son visiteur avec une curiosité et un intérêt manifestes. M. Mérino a exercé pendant deux ans les hautes fonctions de président de la république de Saint-Domingue. Et il paraît que cette république ne s'en est pas mal trouvée.

Grâce à l'administration de cet éminent prêtre, tout a changé d'aspect. Dans ce pays si fertile, pas une seule industrie n'existait; il n'y avait pas même de chemins carrossables. A l'heure qu'il est des routes sont ouvertes, un chemin de fer est en construction, le télégraphe fonctionne, le téléphone s'installe, l'industrie locale s'éveille, et tout ce progrès s'accomplit sans que personne paie le moindre impôt. Les taxes de douane suffisent à réaliser ces utiles entreprises.

—Quand Christophe Colomb posa le pied sur le sol de Saint-Domingue, il y planta une grande croix portant l'écusson d'Espagne. Sur cet emplacement s'élève une superbe église gothique, où reposent les restes vénérés de l'immortel navigateur. L'abbé Mérino était chanoine de cette église, quand les honneurs vinrent le chercher pour le placer à la tête du gouvernement. Après l'expiration de son mandat, il est retourné à son poste ecclésiastique. Le Pape vient de le nommer archevêque de Saint-Domingue.

A cette heure, il est chargé par son gouvernement de plusieurs missions temporaires en Europe. Il vient de conclure un concordat avec Rome, et maintenant il s'occupe de traités importants entre son pays et les gouvernements de Paris et de Madrid.

Inventaire le 21.—C'est le moment de faire de bonnes affaires. L'Etoile Rouge inventorie le 21; d'immenses lots de souliers en tous genres sont en vente à partir de demain, lundi. Plus de 5000 douzaines de chapeaux à des prix inconnus jusqu'à ce jour. 1000 chapeaux assortis pour fillettes, prix 10 sous. Afin d'écouler cet immense lot avec rapidité, la maison offre cet article à 75 SOUS LA DOUZAINE; les marchands ont là une bonne chance de succès. Voyez les factures de chapeaux dont les prix pour clore sont 5—10—15—20 et 25 sous.

Le steamer de la ligne transatlantique *St Laurent*, parti de New York, le 15 juillet est arrivé au Havre hier matin.

Pianos chez Werlein.—Les instruments que vend **M. P. Werlein**, 135 rue du Canal, sont tous remarquables de sonorité et de précision, même ceux qui ont déjà servi et qu'il remet complètement à neuf. Il vend à raison de $200 des pianos Mathushek et Pleyel qui valent autant que s'ils sortaient de la fabrique.

☞ Voir l'annonce de la pension Gouhier-pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

Le fils du défunt académicien, le comte d'Haussonville, vient de publier quelques fragments des Mémoires, pages détachées écrites par son père pour l'intimité d'un petit nombre de parents et d'amis.

Après la Révolution, M. d'Haussonville fut attaché à l'ambassade de Londres, auprès du prince de Talleyrand. Le portrait du grand diplomate est fort intéressant et fort plaisant.

"Lié comme je l'étais avec le personnel de notre chancellerie, je venais presque quotidiennement y parcourir le matin les journaux et causer dans les bureaux de nos affaires de France.

"Un jour, comme nous nous y étions attardés dans l'après-midi, le concierge vint annoncer l'arrivée de M. de Talleyrand. Nous nous précipitâmes à la porte de l'hôtel, et nous vîmes arriver de loin une voiture traînée par quatre chevaux caparaçonnés de rubans tricolores, qu'escortait un groupe de gens du peuple tout essoufflés et criant à tue tête "Talleyrand *for ever*!"

"Le vieillard auquel ils souhaitaient longue vie descendit assez péniblement, soutenu par deux domestiques, le marchepied de sa voiture. Le chapeau rond qu'il portait sur la tête était comme caché, sur le côté, par une immense cocarde tricolore qui allait des bords jusqu'au sommet. Il le souleva pour saluer solennellement la populace, qui redoubla ses acclamations. Avant de gagner ses appartements, le prince fit un signe amical de la main aux personnes qui garnissaient le vestibule et dit à haute voix qu'étant un peu fatigué il ne recevrait que le lendemain les employés de son ambassade.

"Quand les connaissances furent ainsi faites entre nous, nous fûmes tous invités à monter dans les salons du premier étage, où le prince de Talleyrand allait faire son apparition. C'était plus une apparition, en effet, grave et solennelle.

"Mais, quand nous entrâmes, les préparatifs n'en étaient pas encore terminés. Je reconnus sur la table du salon le même chapeau rond à grande cocarde tricolore dont la vue m'avait frappé la veille. Après un quart d'heure d'attente, la porte de la chambre à coucher s'ouvrit à deux battants.

"Le prince s'avança, soutenu d'un côté par un valet de chambre et appuyé de l'autre sur sa canne. Il était, comme le montrait plus que son portrait, vêtu d'un habit et d'un gilet rappelant un peu ceux qu'on portait au temps du Directoire. La coupe de ses cheveux poudrés retombant sur ses oreilles, sa queue également poudrée et tout l'ensemble de sa personne rendaient assez frappante sa ressemblance avec son frère, le duc de Talleyrand, que j'avais vu chez ma mère.

"Ses traits étaient moins réguliers, le nez plus fort, la bouche sans grâce; mais son expression, celle surtout de la ferme intégrité, un peu forte et toujours dédaigneusement pendulé, avait quelque chose de singulièrement frappant. On se sentait en face d'un personnage imposant qui visait à en imposer et qui y réussissait parfaitement. Quand, de son pas lent et boiteux le prince se fut majestueusement établi sur un grand fauteuil au coin de la cheminée, il fit signe de la main que les présentations pouvaient commencer.

"On sait que la table de M. de Talleyrand passait pour fort recherchée. Le cuisinier joufflusit, comme son maître, d'une réputation quasi européenne. Du dîner qu'on lui donne, je n'ai pas oublié mon souvenir; mais je me rappelle parfaitement de quelle façon particulière le prince de Talleyrand en faisait les honneurs. Au second service, le maître d'hôtel prenait soin de placer sur la table et devant lui, après tous les autres, un certain plat que son maître se réservait de servir de ses propres mains à ses convives. Voici exactement comment la chose se passait. Avec des nuances infinies dans le geste, suivant le rang de celui auquel il s'adressait, on entendait sortir de la bouche du prince des paroles comme celles-ci:

"Monsieur le duc, aurai-je l'honneur de vous offrir.... ? Monsieur le marquis, voulez-vous bien permettre.... ? Mon cher comte, vous ouverrai-je.... ? Baron, vous plaît-il.... ? Eh! là-bas, Monsieur.... ? Et vous, Jean-bon.... ?"

Un jour, pendant qu'il était à l'apogée de sa gloire, Napoléon avait convoqué le Conseil d'Etat pour le consulter sur un point de droit.

Il avait parlé avec cette éloquence nette, vive qui avait des éclairs d'acier dans ses mouvements. Et le conseil avait applaudi. Un seul homme était resté impassible, c'était Bérenger.

L'empereur, impatienté de son silence, se tourna subitement vers lui:

—Monsieur Bérenger, dit-il, vous avez quelque chose à nous dire!

—Moi, sire, absolument rien, et mon intervention serait inconvenante après les acclamations dont le conseil vient de couvrir la fin du discours de Votre Majesté.

—Si, si, repartit l'empereur, parlez!

M. Bérenger consentit, respectueusement, mais avec énergie, la mesure proposée par le souverain.

Réplique impatiente de ce dernier et, quand on passa au vote, M. Bérenger fut seul de son avis.

Deux jours après nouvelle convocation du Conseil d'Etat.

—Messieurs, dit l'empereur en ouvrant la séance, la nuit porte conseil; j'ai combattu avant-hier avec la plus entière conviction la thèse de M. Bérenger, vous vous êtes ralliés à mon avis; eh bien, nous avions tous tort, et votre collègue avait raison; nous allons rédiger un décret dans ce sens.

Quel malheur que Napoléon n'ait pas toujours eu de tels hommes autour de lui.

M. Trouvé a soumis, le 6 juillet, à l'Académie des Sciences, de Paris, deux nouvelles applications de l'électricité se rapportant aux armes de guerre pour le tir pendant la nuit.

La première consiste en un guidon électrique lumineux, la seconde en un projecteur électrique puissant. Ces deux appareils sont mobiles et s'appliquent instantanément à toute sorte de fusils, de mitrailleuses et de canons.

Le guidon est formé d'un fil de platine introduit dans un petit tube de verre, abrité lui-même par un tube métallique. Une fenêtre est pratiquée dans celui-ci vis-à-vis de la ligne de mire, en sorte que le guidon lumineux n'est perceptible que pour le tireur et se trouve dissimulé aux regards de l'ennemi. Le guidon est mis en action par la pile hermétique à renversement de M. Trouvé; cette pile, de la grosseur du petit doigt, s'adapte au canon de l'arme par deux bracelets élastiques; comme elle ne fonctionne que couchée, le simple fait de mettre le fusil en joue rend le guidon lumineux.

Le projecteur est constitué par une lampe à incandescence et par un petit réflecteur parabolique, ou par une lampe à incandescence et par une lentille condensatrice. L'appareil s'adapte au canon de l'arme comme la pile hermétique; il est mis en fonction par la pression du fusil contre l'épaule. Le générateur d'électricité est une pile que l'on porte à la ceinture ou en sautoir. Le projecteur permet à la fois d'éclairer instantanément, si on le désire, le point à atteindre, de le suivre dans tous ses mouvements et de l'ajuster avec la plus grande facilité. Avec lui, les hommes qui veillent sur les bâtiments de guerre pourront tirer sur les torpilleurs aussi bien la nuit que le jour.

Tomaris, un nouveau chroniqueur de l'*Evénement*, de Paris, raconte des souvenirs amusants de l'*Mousquetaire*, le journal d'Alexandre Dumas:

On rit beaucoup de l'avertissement qu'Alexandre Dumas fit imprimer dans les manchettes de sa gazette:

"Le journal ne reçoit pas de réclames des théâtres ni des libraires. Il paie ses loges et achète ses livres."

Pour rendre hommage à la vérité, je dois dire que jamais je n'ai reçu autant de livres et de coupons de loge: comme critique indépendant, j'étais accablé de faveurs; il est vrai que le caissier du journal m'envoyait régulièrement promener, chaque fois que je lui demandais cinq franc pour acheter une stalle, et j'étais bien obligé de me laisse corrompre par les directeurs.

Car l'argent manqua toujours à ce pauvre journal, qui cependant en gagnait beaucoup. On faisait une recette journalière de quatre à cinq cents francs; mais Dumas avait toujours quelques paiements à faire, et les rentrées ne profitaient qu'à ses fantaisies personnelles. Le marchand de papier et l'imprimeur tiraient la langue.

L'infortuné caissier passait ses jours dans le vide; c'était un ancien jardinier du château de Monte-Cristo, et je crois bien qu'il ne reçut jamais d'autre salaire que les rares légumes du potager dont il avait eu la garde.

Le local de la rédaction se composait de deux petites pièces au rez-de-chaussée de la Maison-d'Or, dans le fond de la cour, rue Laffitte. La location de ce bureau, luxueusement garni d'une table ronde et de quelques chaises vertes, coûtait douze cents francs par an à Dumas. La portière faisait le ménage le matin avant l'arrivée de Michel, qui faisait son entrée vers midi avec un plumeau de salon et une botte de navets venant de Monte-Cristo.

Marié, le 17 juillet, à Chattanooga, Tennessee, par le Rév. W. S. Jordon, M. JEAN FRATZOLER à Mme Vve HENRI CAPUS, née Eugénie Catalin. 25juil—1f

IN MEMORIAM.

MICHEL A. FAUCONET DE CALONGNE,
Salle du Conclave Louie No. 11,
A. . W. . M. .

Nlle-Orléans, ce 25 juillet 1885.

Aux Officiers et Membres du Conclave Louie No 11, S. . W. . M. . :

Très chers Frères,

Nous soussignés, membres du comité nommé dans le but de rédiger des résolutions de condoléance à l'égard de la mort de notre très cher Frère et Patriarche, MICHEL A. FAUCONET DE CALONGNE présentons les préambules et les résolutions qui suivent:

Attendu qu'il a plu au Suprême Architecte de l'Univers, lui qui, du haut du sou tribunal de sagesse et de gloire, choisit parmi les nortels ceux qui, par une conduite exemplaire, basée sur les divins préceptes, se sont rendus dignes de approcher de lui, de rappeler de cette vie terrestre notre bien aimé Patriarche MICHEL A. FAUCONET DE CALONGNE, ancien maire de vie et Passé Chef et Trésorier de notre honorable Conclave et Grand Ephor de l'Etat de la Louisiane. C'est un devoir impérieux pour nous de payer un tribut de respect à la mémoire de notre frère, et de vous dire que par son caractère doux et affable et par la générosité et la noblesse de son cœur, il s'attirait l'estime de tous ceux qui le connaissaient, qui en jouissaient et les grands services qu'il a rendus à l'Etat, il sut gagner et maintenir l'estime et le respect de ses concitoyens.

Le Frère Calongne, dans le long cours de sa carrière, a vécu d'abnégation, d'amour, de charité, chose divine qui, comme une rampe céleste, sert à monter indéfiniment à l'éternité. Il a vécu d'amour, de justice, de méditation, il a mourri son sang, il l'a embaumée d'éternité—l'éternité j'attendait dans un majestueux mystère, et lorsque le matin de ses jours est venu, sans doute il n'est dit, j'ai fait ma moisson, je puis aller dormir.

La douleur que nous éprouvons de sa perte, ne peut s'adoucir que par l'espérance que nous avons que le Suprême Architecte des cieux l'a placé parmi les âmes pures qui, pendant leur vie terrestre, combattirent contre l'erreur et pour la lumière de la foi, de la sagesse, de la vérité; et qui aujourd'hui jouissent d'une récompense accordée à leur énergie et à leur zèle, dans une heureuse immortalité.

Attendu que par la mort de notre très cher Frère M. A. Calongne nous avons perdu un chef officier, ses enfants un père dévoué; son épouse, un ami de tous les jours, sincère et chéri; la Louisiane, un brillant orateur, les Etats-Unis, un citoyen probe, pur, aimé et respecté de tous;

Il est résolu que le vide laissé parmi les sociétaires de notre institution, par la mort de notre très cher Frère M. A. Calongne, fondateur de notre Ordre, sera pendant longtemps une source de regrets pour tous;

Résolu que les bijoux et attributs soient revêtus de noir et que les membres de ce Conclave portent le deuil d'usage en mémoire du Frère Calongne, comme un lui-même, je n'ai point oublié ce qu'il m'a gagné le Premier Gros Lot de Soixante quinze Mille Piastres le mardi, 14 juillet 1885, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au Change et à l'Escompte du Louisiana National Bank, Nlle-Orléans. Lne.
25juil—2f PP

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1885.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. H. Eckenstah, 321 rue Montgomery, San Francisco, Cal., par l'entremise de la First National Bank of San Francisco, Cal., un cinquième du billet No. 9969, tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 14 juillet 1885; et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New-Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change et à l'escompte. Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans. Lne.
25 juil—2f PP

Avis.

$75,000. Nouvelle Orléans 20 juillet 1885.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de F. H. Elmer, Brecha Tex., un cinquième du billet No. 9969, tirage à numéros simples, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-Quinze Mille Piastres, le Mardi, 14 juillet 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit cinquième au bureau de la compagnie.

B. W. CASON
Agent de Pacific Express Co., Nlle-Orléans, Lne.
25juil—2f PP

Avis.

$25,000. Nouvelle Orléans 21 juillet 1885.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. Cameron, Wichita Falls, Tex., par l'entremise du Bank Exchange de Dallas, Tex., un cinquième du billet No. 18,954, tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt-Cinq Mille Piastres, le mardi, 14 juillet 1885, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur le New Orleans National Bank sur présentation du dit cinquième au bureau de la Compagnie.

HENRY BOGNIKB
Courtier de la Citizens Bank of Louisiana,
25 juil—2 f PP New Orléans, La.

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1885

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Britton & Koontz, banquiers de Natchez, Miss., deux cinquièmes du billet No. 12,580, tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquièmes qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 14 juillet 1885, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la compagnie.

F. LABATUT
Courtier de la Banque du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.
25 juil—2f PP

Avis.

$6000. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1885.

LES soussignés certifient qu'ils avaient en recouvrement pour le compte du Jennings County Bank, de North Vernon, Ind., Kellum & Boteu, Waco, Tex., et F. Ashton, Philadelphie, Pa., un cinquième chacun du billet No. 6,574, tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 14 juillet 1885, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation des dits cinquièmes au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change et à l'escompte du Louisiana National Bank,
BARKLEY; THOMPSON & CO.,
et C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Co., Nlle-Orléans, Lne.
25juil—2f PP

La fête de Ste. Anne étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Bons Chrétiens, et la Présidente ne pouvant les dans qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à la Messe qui sera dite à 7 heures, DIMANCHE, 26 juillet. 24juil—

Pour copie conforme:
A. ARNOULD, Chef,
R. PORTEL, Secrétaire.

IN MEMORIAM.

Salle de la compagnie de Pompiers de St-Bernard No. 1.

St-Bernard, le 25 juillet 1885.

Attendu qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant dans son infinie sagesse, de rappeler à lui notre frère bien aimé HENRI ELÈES; et, tout en courbant humblement la tête devant ce décret que nous devons tous mourir, cependant nous devons exprimer notre admiration des nombreuses et précieuses qualités du défunt qui l'ont rendu cher à tous ceux qui l'ont connu et qui ne peuvent s'empêcher de déplorer sa perte.

Qu'il soit donc résolu qu'en sa mort la compagnie de Pompiers de St-Bernard No. 1 a perdu un membre toujours prêt pour le devoir et toujours disposé à secourir, à alléger les infortunes de ses semblables.

Sa perte sera toujours regrettée par un grand cercle d'amis et tous les membres de la compagnie.

Résolu que nous sympathisons avec la famille du défunt en cette heure de cruelle épreuve.

Résolu en outre qu'une copie de ces résolutions soit transmise à la famille du défunt et qu'une autre soit publiée dans les journaux officiels de cette compagnie, et que les membres de celle-ci porteront pendant trente jours les insignes de deuil.

HENRY FLEISCHER, chairman.
WM. BOLLINGER,
J. F. FOX,
V. BRODEL,
JNO. KUHL.

In Memoriam.

SALLE DE LA SOCIÉTÉ:
Les Dames de Sainte Rose de Lima.

Fondée le 5 septembre 1859.

Nouvelle Orléans, le 19 juillet 1885.

Attendu qu'il a plu au Tout Puissant, dans son infinie sagesse de rappeler à lui, après une longue maladie, notre honorable Fondateur et Trésorier,

PIERRE BOYER,

Résolu que Nous, membres de la dite Société, regrettons et déplorons sincèrement la perte de notre bien aimé Frère, car la Société a perdu un de ses membres les plus zélés, un courageux Fondateur, un membre sûr, qui pour notre Association, avait toujours montré le plus désintéressement dévouement.

Résolu, que tout en nous soumettant humblement aux décrets de la Divine Providence, nous déplorons néanmoins la perte que nous avons faite, et nous ne pouvons nous empêcher de verser des larmes sur la tombe de feu Notre Cher et Bien Aimé Frère.

Résolu, que les Membres porteront les insignes de deuil pendant soixante jours;

Résolu, que nous offrons nos regrets les plus sincères à sa Famille, et qu'une copie de ces résolutions lui soit envoyée.

Reposeset in pace!

Veuve MANCEANY,
Présidente.

EDMOND DEHAN, Secrétaire.
26juil—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée LUNDI, le 27 juillet 1885, à l'Eglise Ste Marie, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue Dame JEAN LABAT dite PHILIBERT. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de ses enfants.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré mardi, le 28 juillet, à neuf heures du matin, à l'église Ste-Rose de Lima, pour le repos de l'âme de LOUIS MERCIER. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de la famille.
25 juil—2f

PIANOS
135 - RUE DU CANAL - 135
—CHEZ—
WERLEIN
MATHUSHEK ou PLEYEL
Aussi bons que s'ils étaient neufs. Allez les voir.
$200 chacun.
26 juillet